

Motifs de la décision

Arrêté modifiant le règlement annexé à l'arrêté du 18 juillet 2000 modifié réglementant le transport et la manutention des matières dangereuses dans les ports maritimes

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge de l'environnement, du 3 janvier au 25 janvier 2022 inclus, sur le projet de texte susmentionné. Le public pouvait déposer ses observations sur le projet de texte disponible en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/arrete-modifiant-le-reglement-annexe-a-l-arrete-du-a2554.html>

Aucune contribution concernant le projet de décret n'a été déposée sur le site de la consultation.